



Bilan touristique 2020

CHUTE DE FRÉQUENTATION EN 2020, REBOND À L'ÉTÉ NOTAMMENT DANS LES CAMPINGS

Au cours de l'année 2020, les nuitées hôtelières ont baissé de 50 %. Dès le mois de mars, de nombreux établissements ont fermé ; seulement un hôtel sur cinq est resté ouvert en avril. De fait, la fréquentation touristique s'est effondrée dans l'ensemble de l'hébergement touristique marchand.

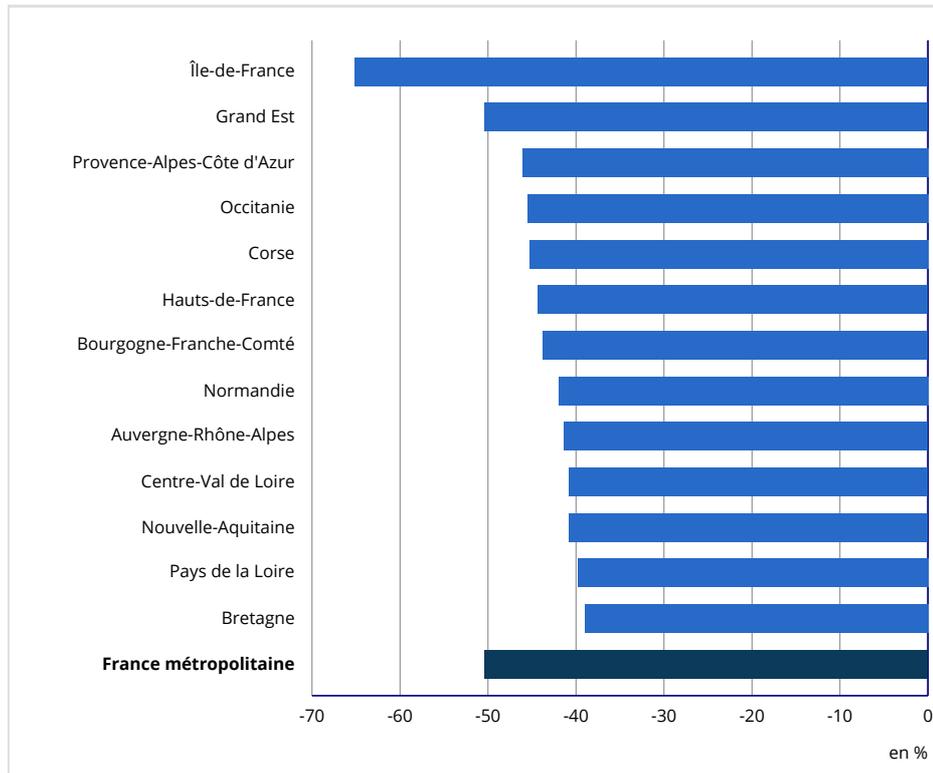
La fréquentation a repris durant la période estivale dans les hôtels, les campings et autres hébergements, atteignant les trois quarts de son niveau de l'été 2019. La fréquentation estivale des campings a même atteint 84 % de son niveau de l'été 2019, bénéficiant de la venue de résidents qui ont renoncé à partir à l'étranger et de l'attractivité d'hébergements individuels en plein air. Les espaces urbains n'ont pas connu le même attrait durant l'été. L'Île-de-France, en particulier, a continué de pâtir de la désaffection de la clientèle étrangère dans les hôtels haut de gamme parisiens, mais également de la chute de la clientèle d'affaires.

En 2020, les nuitées hôtelières ont baissé de moitié par rapport à 2019

En 2020, le secteur de l'hébergement touristique a subi de plein fouet la crise sanitaire. Dès la mi-mars, les fermetures d'établissements et le confinement ont entraîné une chute brutale de la fréquentation touristique.

Par rapport à l'année 2019, les nuitées ont diminué de moitié dans les hôtels de France métropolitaine en 2020. La baisse des nuitées hôtelières est particulièrement forte en Île-de-France (- 65 %, **figure 1**), qui accueille habituellement un tiers des nuitées passées en France métropolitaine. Cette région représente surtout la moitié des nuitées de touristes provenant de l'étranger et le tiers des nuitées du tourisme d'affaires, deux segments de ce secteur particulièrement affectés par la crise sanitaire. Le Grand Est est la deuxième région la plus touchée avec une baisse de plus de moitié des nuitées. Dans les autres régions, la fréquentation hôtelière diminue de 39 % à 46 % par rapport à 2019.

Figure 1 - Évolution des nuitées hôtelières en 2020 par rapport à 2019 selon les régions



Lecture : en Île-de-France, le nombre de nuitées hôtelières a baissé de 65 % en 2020 par rapport à 2019.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme.

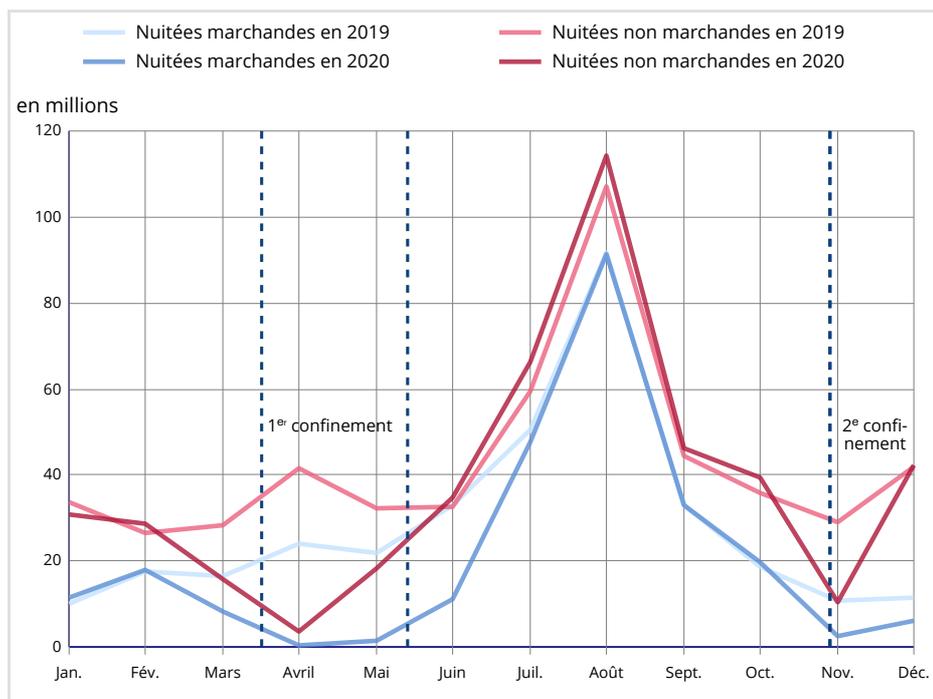
À partir du mois de mars, les résidents français sont moins souvent partis en vacances que les années précédentes. Les taux de départ ont été plus faibles tous les mois de l'année 2020, y compris pendant l'été, à l'exception de février, dernier mois de vacances scolaires avant le confinement de mars. Les taux de départs des résidents en juillet, août et septembre 2020 ont été inférieurs de 1 à 4 points par rapport aux deux années précédentes, ce qui équivaut également à 2 % de nuitées marchandes de moins sur les mêmes mois d'été.

Les séjours privilégiés dans les résidences secondaires, la famille ou chez des amis

Lorsqu'ils sont partis, les touristes résidant en France ont privilégié l'hébergement non marchand, passant leurs vacances dans leurs résidences secondaires, dans leur famille ou chez des amis. Les nuitées ne diminuent que de 12 % entre 2020 et 2019 dans ces hébergements, alors qu'elles baissent de 26 % dans l'ensemble des hébergements marchands (hôtels, campings, hébergements individuels loués par des particuliers, y compris *via* les plateformes de réservation internet, etc.).

Les nuitées passées dans les hébergements non marchands ont même progressé durant l'été 2020 par rapport à l'été 2019 (**figure 2**). Le tourisme intrarégional s'est développé en 2020, les résidents voyageant beaucoup plus souvent à l'intérieur de leur région. Le tourisme lors des fêtes de fin d'année s'est également beaucoup reporté sur ces hébergements non marchands. Les nuitées marchandes des résidents ont ainsi diminué de moitié en décembre 2020, tandis que le nombre de nuitées non marchandes est resté stable. Ces modes d'hébergement ont probablement été plébiscités parce qu'ils permettent de retrouver des proches tout en limitant les dépenses et en restreignant les contacts.

Figure 2 - Nombre de nuitées passées par les résidents dans les hébergements marchands et non marchands en 2019 et 2020



Lecture : en août 2020, les résidents ont passé 114,4 millions de nuitées dans des hébergements non marchands, contre 107,0 millions en 2019.

Champ : France métropolitaine.

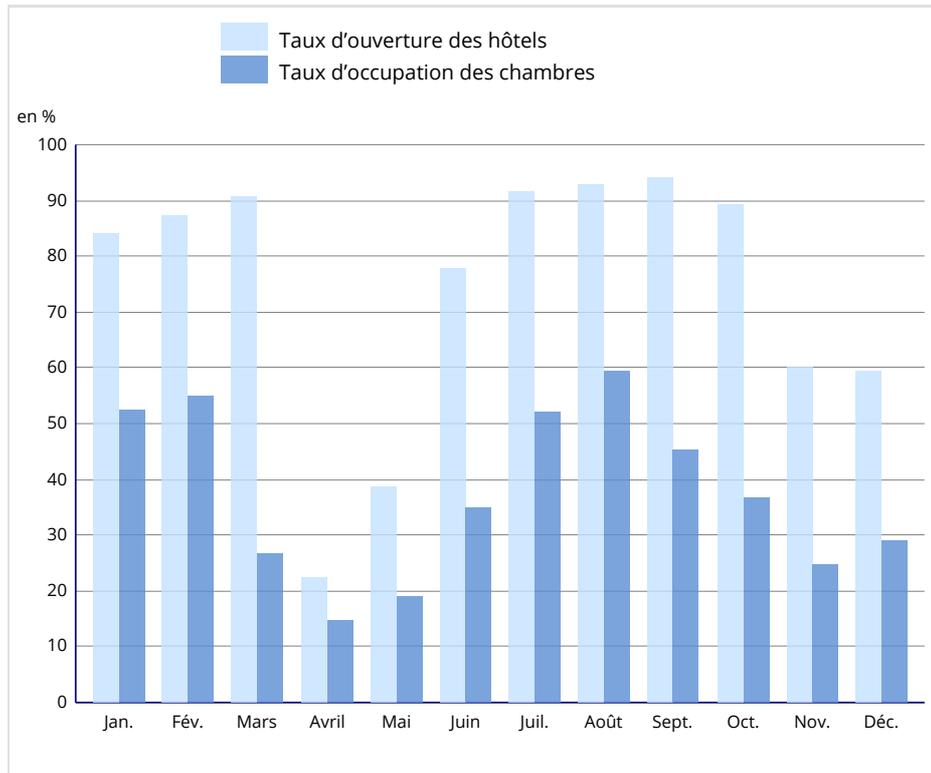
Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données provisoires.

Fermeture massive des hôtels et chute des taux d'occupation

L'offre hôtelière s'est adaptée tout au long de l'année à la demande, mais les deux confinements ne se sont pas traduits de la même façon en matière d'ouverture et de fermeture des établissements hôteliers. En mars, les hôtels ont massivement fermé. Le taux d'ouverture a chuté de 68 points en un mois pour s'établir à 23 % en avril (**figure 3**). Au deuxième confinement, fin octobre, les restrictions et les fermetures ont été moins importantes. Le taux d'ouverture des hôtels baisse de 29 points en novembre par rapport à octobre pour s'établir à 60 %.

Dès le mois de mars, les taux d'occupation des hôtels ouverts ont chuté en France métropolitaine, à 27 % en mars 2020, soit à peine la moitié de l'occupation habituelle des hôtels (58 % en mars 2019). La baisse des taux d'occupation est maximale en avril et mai (plus de 40 points d'écart avec les taux d'occupation des mêmes mois en 2019). En Île-de-France, à partir du mois de mars 2020 et jusqu'à la fin de l'année, les taux d'occupation mensuels sont restés inférieurs à 40 % ; chaque année depuis 2011, ils étaient supérieurs à 70 % entre mars et décembre, et même fréquemment supérieurs à 80 %.

Figure 3 - Taux d'ouverture et taux d'occupation des hôtels en 2020



Lecture : en mars 2020, 90,7 % des hôtels étaient ouverts ; en avril, ils n'étaient plus que 22,5 % et le taux d'occupation des chambres des hôtels restés ouverts est tombé à 14,6 %.

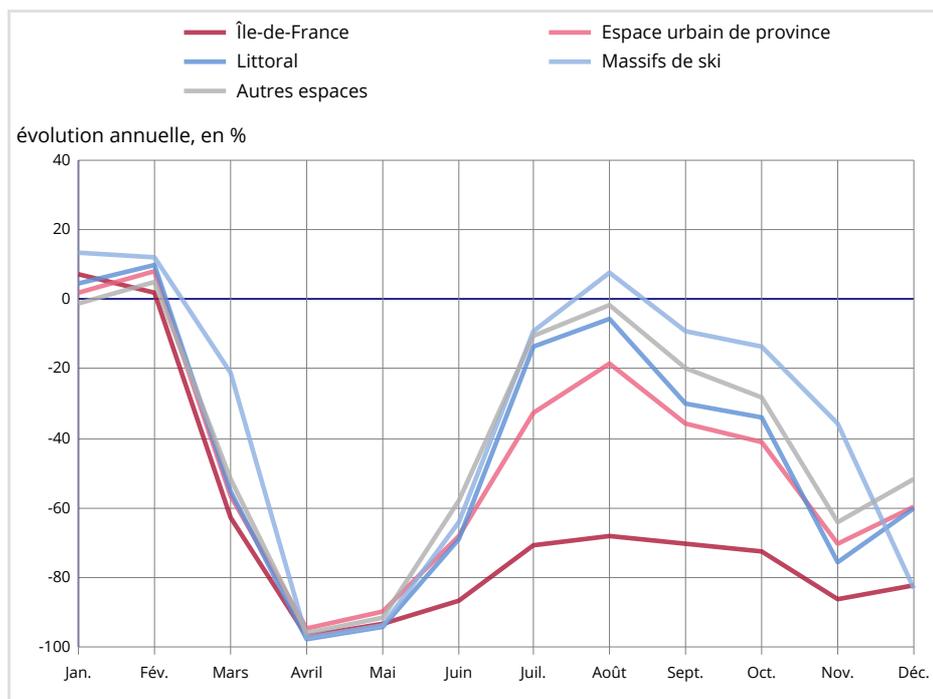
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme.

Destinations hôtelières privilégiées : bord de mer, campagne et montagne

Au cours de l'été 2020, la fréquentation hôtelière chute dans tous les territoires, s'établissant à 45 millions de nuitées en 2020, contre 69 millions en 2019. Cependant, la campagne et le bord de mer sont moins touchés. Pendant l'été, ces territoires ont bénéficié du report de séjours à l'étranger que les touristes résidents n'ont pas effectués et ils sont moins affectés par la chute du tourisme d'affaires. Les hébergements en montagne ont aussi connu une affluence importante en été, mais la fréquentation a chuté en hiver, en raison de la fermeture de la plupart des stations de ski. La région parisienne et dans une moindre mesure l'espace urbain de province sont restés à l'écart de la relative embellie estivale (**figure 4**).

Figure 4 - Évolution du nombre de nuitées hôtelières en 2020 par rapport aux mêmes mois de l'année précédente



Lecture : en août 2020, dans les massifs de ski, le nombre de nuitées hôtelières augmente de 7,7 % par rapport au mois d'août 2019.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme.

La baisse de la fréquentation hôtelière en Île-de-France explique en effet à elle seule 57 % de la baisse nationale. Les hôtels des Hautes-Pyrénées, notamment du site de Lourdes, et des départements alsaciens subissent également des baisses de fréquentation importantes. À l'opposé, la baisse de la fréquentation hôtelière est inférieure à 30 % dans plusieurs départements à dominante rurale ou montagnarde, éloignés des grandes zones urbaines. Parmi eux, la Corrèze, le Cantal, la Creuse, l'Ardèche ou la Lozère mais aussi des départements du massif alpin, la Savoie, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. Si la fréquentation hôtelière a baissé dans tous les départements en 2020 et dans presque tous en été, neuf départements font exception. Dans sept départements situés dans le Massif central (Ardèche, Aveyron, Cantal, Creuse, Haute-Loire, Lot et Lozère), ainsi que dans le Jura et les Hautes-Alpes, la fréquentation hôtelière a augmenté sur les trois mois d'été 2020 par rapport aux trois mois d'été 2019.

Beaucoup moins de clients dans les hôtels haut de gamme

Les hôtels les plus haut de gamme (classés 4 et 5 étoiles) ont le plus pâti de la situation. Ils ont en effet subi la désaffection des touristes non résidents qui représentent habituellement une part importante de leur clientèle, notamment en Île-de-France. Au second semestre, la baisse du nombre de nuitées atteint 60 % dans les hôtels classés 4 et 5 étoiles, contre 45 % en moyenne dans les autres catégories d'hôtels.

La clientèle résidente limite la baisse de fréquentation durant l'été 2020

Aux mois de juillet, août et septembre, la fréquentation des hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) connaît un certain regain, essentiellement grâce à la clientèle résidente (**figure 5a**). Le nombre total de nuitées passées dans ces hébergements atteint 77 % du niveau de 2019 (**figure 5b**).

À la suite des restrictions sur les voyages encore en vigueur à l'été, les touristes en provenance de l'étranger sont venus beaucoup moins nombreux en France. Pour les trois types d'hébergement, la part des touristes non résidents dans l'ensemble de la clientèle a chuté fortement, passant de 31 % en 2019 à 17 % en 2020.

Figure 5a - Nombre de nuitées durant les mois d'été 2020 selon la provenance des touristes

en millions

	Résidents	Non-résidents	Ensemble
Hôtels	37,8	7,5	45,3
Campings	64,5	16,7	81,2
AHCT ¹	26,8	2,8	29,6
Ensemble	129,1	26,9	156

1. Autres hébergements collectifs touristiques.

Note : données provisoires de l'enquête de fréquentation touristique.

Lecture : durant l'été 2020, les touristes résidents ont passé 64,5 millions de nuitées dans les campings.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme.

La fréquentation estivale des campings atteint 84 % de son niveau de l'été 2019

Le relatif regain de l'été s'est traduit différemment selon le type d'hébergement. Les campings ont bénéficié de la préférence de la clientèle pour des hébergements individuels et en plein air. Le nombre de nuitées passées en camping est revenu à 84 % de son niveau de l'été 2019. Ce constat est valable aussi bien pour les campings haut de gamme que pour les campings de confort plus modeste. En revanche, il est plus nuancé selon le lieu d'implantation du camping. Si la baisse de fréquentation est globalement de 16 %, elle est plus limitée dans les campings situés en montagne (- 2 %) ou dans la campagne (- 13 %). Les touristes non résidents venus en France pendant l'été 2020 ont davantage choisi de séjourner en camping. Près des deux tiers des nuitées effectuées par ces touristes non résidents ont eu lieu dans les campings pendant l'été 2020 (46 % en 2019).

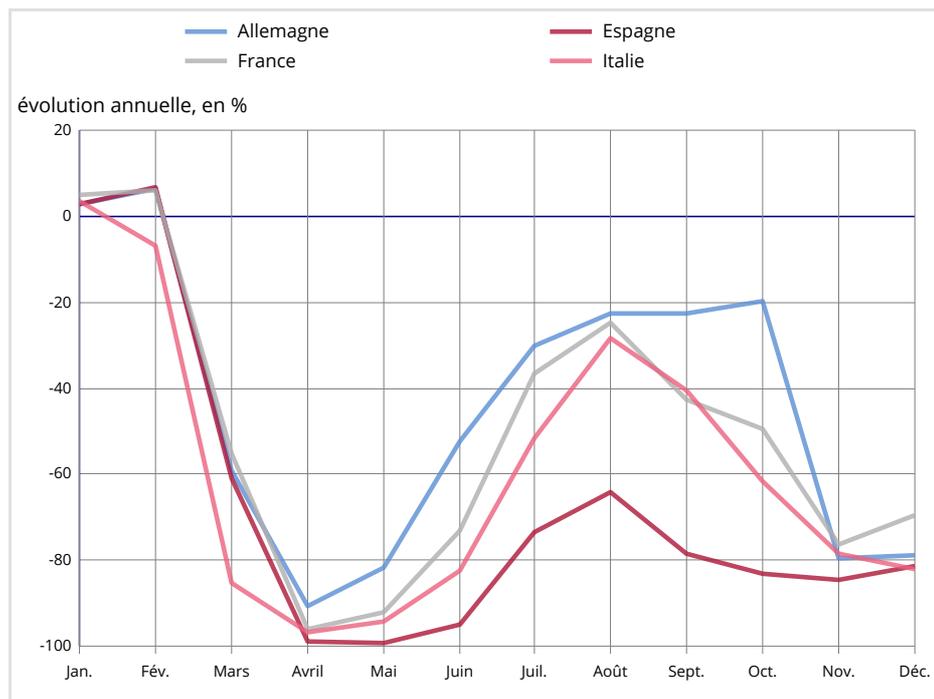
Encadré - La fréquentation hôtelière plus impactée en Espagne

Partout en Europe, les hôtels ont connu une chute brutale de leur fréquentation à partir du mois de mars, suivie d'une relative reprise en été qui ne s'est pas prolongée au quatrième trimestre.

En Espagne, le rebond de l'été a été très atténué comparativement aux trois autres pays européens à fort potentiel touristique estival : Allemagne, France et Italie. À cette période de l'année, la situation sanitaire dans ce pays a dissuadé un grand nombre de non-résidents de venir y séjourner, sachant que les nuitées des non-résidents représentent 60 % de l'ensemble des nuitées touristiques en Espagne, contre à peine un tiers en France. Au final, la péninsule ibérique est le pays qui a perdu le plus grand nombre de nuitées hôtelières en 2020 (**figure**).

Les évolutions sont comparables en France et en Italie jusqu'en novembre, mais elles se différencient en décembre du fait de restrictions de déplacements très contraignantes en Italie pour les fêtes de fin d'année.

Figure - Évolution du nombre de nuitées hôtelières en 2020 par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, en Allemagne, France, Italie et Espagne



Lecture : au mois d'août 2020, en Espagne, le nombre de nuitées hôtelières baisse de 64,3 % par rapport au même mois en 2019.

Champ pour la France : France métropolitaine.

Sources : Eurostat ; Insee.

Publication rédigée par : Odile Dangerfield, Alice Mainguené (Insee)

Sources

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique habituellement conduite par l'Insee a été suspendue en mars compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En avril, mai et juin 2020, du fait du premier confinement, les enquêtes de fréquentation touristique ont été réalisées en mode allégé. Ce mode d'enquête a été reconduit en novembre et décembre à la suite du deuxième confinement intervenu fin octobre.

Dans ce cadre, seules les informations portant sur la capacité d'accueil et sur le nombre total de nuitées dans les hôtels ont été collectées. Les questions sur le pays de provenance de la clientèle (résidente *versus* non-résidente) et le motif de séjour (de loisir *versus* professionnel) ne sont plus posées.

L'alternance d'enquêtes normales et d'enquêtes allégées a, de fait, généré des ruptures de séries dans les données habituellement collectées et diffusées.

À partir de juillet 2020, les données manquantes concernant les campings non échantillonnés ou non répondants sont imputées selon une nouvelle méthode, au moyen de modèles économétriques en fonction des caractéristiques des établissements. Les caractéristiques sont définies selon les critères les plus explicatifs de la fréquentation touristique (réponse de la période précédente, classement, taille, zone géographique). Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées, de 1 % à 2 %, mais n'a pas d'impact sur les évolutions. Pour réaliser le calcul des évolutions à méthode d'imputation constante, les principales données 2019 utilisées dans cette publication ont été recalculées.

L'enquête portant sur le **suivi de la demande touristique (SDT)** donne une estimation du nombre de nuitées passées par les résidents dans l'ensemble des hébergements en France métropolitaine, dans les DOM et à l'étranger. Pour cette étude, seule la fréquentation des hébergements en France métropolitaine est retenue.

Définitions

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) effectivement offertes sur une période donnée, c'est-à-dire en excluant les fermetures qu'elles soient régulières et saisonnières ou exceptionnelles, comme dans le cas de la crise sanitaire.

Le **taux d'ouverture** est le rapport entre le nombre d'établissements déclarés ouverts un mois donné au nombre d'établissement enquêtés le même mois.

Les **autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)** sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

Pour en savoir plus

- › Canonéro B., Gidrol J.-C., « **Au quatrième trimestre 2020, la fréquentation hôtelière baisse de 64 % par rapport au même trimestre 2019** », *Insee Focus* n° 227, mars 2021.
- › Canonéro B., Gidrol J.-C., Mainguené A., « **La fréquentation touristique se dégrade en septembre 2020 après avoir repris quelques couleurs en juillet-août** », *Insee Focus* n° 215, novembre 2020.
- › Gidrol J.-C., Girard P., « **En juin 2020, 73 % de nuitées en moins dans les hôtels qu'en 2019 en France métropolitaine** », *Insee Focus* n° 201, août 2020
- › Canonéro B., Girard P., Millet N., « **En avril 2020, le nombre de chambres occupées sur le champ de trois grandes enseignes hôtelières chute de 79 %** », *Insee Focus* n° 195, juin 2020
- › Gidrol J.-C., « **Les hébergements collectifs touristiques en 2019 : la fréquentation progresse malgré un recul de la clientèle non résidente** », *Insee Première* n° 1799, mai 2020.

